

Equal-Gepetto - "L'étude des coûts évités" - quoi, comment, qui

Le titre est provisoire (le moment venu, il laissera place à une formulation plus dynamique) :

- * il s'agit bien d'une **étude** au sens générique (effort intellectuel orienté vers l'intelligence des choses) ; mais au sens spécifique, plus technique, il s'agit d'une méta-étude (cf. ci-dessous, méthodologie) ;
- * la notion de "**coûts évités**" est volontairement imprécise à ce stade, pour garder le champ ouvert.

I - **Quoi** : qu'entend-on par "**coûts évités**" ? - quelques composantes des problématiques

⇒ **Coûts matériels et immatériels**

Nous n'avons pas voulu nous enfermer dans une définition préalable de la notion de coûts, qui ne doit être ni réduite à sa stricte dimension économique, voire budgétaire ou comptable, ni étendue à un ensemble trop vaste, car s'il importe de prendre en compte nombre de coûts immatériels, notamment politiques et sociaux, il est exclu d'élargir à l'excès, par exemple à certains coûts affectifs ou moraux... En d'autres termes, la délimitation du champ envisagé (notre définition des "coûts" pris en compte) est elle-même une des composantes de la démarche d'étude.

⇒ **Coûts et avantages**

Même sans se limiter à l'analyse économique, on peut en conserver la terminologie : un coût est la contrepartie d'un avantage. Bien évidemment, dans cette étude, on n'envisage pas les coûts en eux-mêmes, mais en référence aux divers avantages auxquels ils répondent - la principale difficulté étant ici liée à l'articulation entre d'une part les arbitrages coûts/avantages, d'autre part le degré variable de dissociation entre décideurs, payeurs et bénéficiaires - le tout devant s'apprécier sur différents horizons de temps, sachant que, bien souvent, le lien entre une dépense et ses multiples impacts s'apprécie difficilement...

En tout état de cause, quand nous parlons dans cette note de "coûts", souvent sans mentionner les contreparties auxquelles ils se réfèrent, ce n'est que par souci de clarté : il va de soi qu'on ne saurait envisager les moyens ou modalités en perdant de vue les finalités auxquelles ils se réfèrent...

⇒ **Coûts individuels et collectifs**

Le coût de la garde d'enfant est supporté en premier lieu par les familles elles-mêmes ; ses contreparties (démographiques, économiques, sociales, culturelles, etc.) bénéficient largement à la collectivité, sans que celle-ci sache toujours "où est son intérêt". Avant même de parler de répartition, entre les différents niveaux de l'organisation sociale, de la prise en charge de certains coûts, il semble qu'on puisse utilement procéder à un effort de clarification : non seulement "quels coûts ?" ou "quels coûts pour qui ?", mais - entre autres - "quelles contreparties pour qui ?", "quelles finalités de référence pour ces contreparties ?", etc.

⇒ **Coûts immédiats et différés**

La décision d'avoir ou non un enfant correspond en termes de coûts à un engagement sur le long terme. Le choix d'un mode de garde est lourd de conséquences à moyen terme - ne serait-ce que dans les arbitrages qu'il implique souvent dans la vie professionnelle. De même, les avantages pour la collectivité s'évaluent souvent sur des horizons longs. Jusqu'à quel point la prise en charge des coûts peut-elle tenir compte de ce facteur temps ?

⇒ **Coûts supportés et évités**

En référence à quelques problématiques essentielles de ce type, de nombreuses questions de "coûts" se posent aux collectivités publiques et à certains acteurs économiques : que doit-on / veut-on / peut-on prendre en charge, pour obtenir quels résultats, en référence à quels enjeux... ? L'ambition de cette étude est de proposer un éclairage

complémentaire à partir d'un autre regard sur ces mêmes réalités : puisqu'il est question d'arbitrages, regardons non seulement les conséquences "négatives" d'un choix (les coûts à supporter), mais aussi ses conséquences positives (les économies ou autres avantages qu'il permet par ailleurs), ainsi que les conséquences de choix alternatifs ou de non choix...

II - Comment : éléments méthodologiques - une méta-étude prospective

⇒ Une étude prospective

La complexité de la matière, son caractère évolutif et la diversité des ramifications exigent une approche ouverte, transdisciplinaire, dynamique, critique, orientée vers l'avenir... Une démarche prospective s'impose. Elle s'articulera en particulier autour de la confrontation de plusieurs niveaux de préoccupations :

- * celui, fondamental, des finalités - notamment dans le cadre d'une politique de la famille, mais aussi en relation avec les politiques sociales, de l'emploi, d'aménagement du territoire, etc.
- * celui, incontournable, de la rationalité économique - d'autant plus important ici que nous en avons fait un point d'entrée, important également pour son impact pédagogique et par l'effet levier qu'il peut permettre pour initier le changement ;
- * celui, effectif, des réalités politiques - tant au sein de grandes institutions que dans les relations entre les divers acteurs concernés (bien sûr, "politique" est entendu ici au sens général qui caractérise les relations d'intérêt et de pouvoir entre individus et organisations - et non au sens "politicien").

⇒ Une méta-étude

Notre démarche se fonde sur l'analyse et l'exploitation de matériaux existants et non sur la conduite d'études ou enquêtes particulières. Parmi ces matériaux figurent notamment :

- * des éléments de témoignage - expériences et réalisations conduites dans des situations comportant des bases de comparabilité ou de transposabilité ;
- * des éléments d'analyse - travaux d'enquête, d'étude, de recherche préalablement conduits par tous organismes ou chercheurs ;
- * des éléments d'orientation - positions et propositions de tous responsables et institutions concernés.

III - Qui : une étude dirigée par Jean-Pierre Quentin - éléments de curriculum vitae

Docteur en Droit, Administrateur de la Commission européenne, marié, 5 enfants.

- * D.G. *algoric* - formation, études, coaching, conseil en stratégie, management, communication
- * Professeur au **C.R.C.**, Centre de Recherches et d'études des Chefs d'Entreprise / **H.E.C.**
- * Membre de **TEAM Europe**, Réseau d'experts de la Commission européenne
- * Membre du Collège stratégique de l'**Institut de Locarn**

Précédemment :

- * **AROBAS** (Conseil en stratégie, Paris) : Directeur Général (1989-95).
- * **C.N.P.F.** (Conseil National du Patronat Français) : Directeur du Cabinet du Président (1986-88).
- * **Institut de l'Entreprise** : Secrétaire général, Directeur de la Communication (1979-86).
- * **S.I.C.S.** (Société Internationale des Conseillers de Synthèse) : Consultant (1979-83).
- * **Commission européenne** (Paris) : Chef des Services Information générale et Documentation, puis *Industrie, Commerce, Professions libérales* (1973-79).

Par ailleurs **administrateur** notamment de l'Association Nationale des *Docteurs en Droit*, de la Fondation Internationale de l'*Innovation Sociale*, du Centre d'Etude des Conséquences générales des grandes *Techniques nouvelles*, etc.

□